

## Vers un nouveau protocole d'accord avec la Grèce

La déclaration publiée à l'issue du sommet de la zone euro du 12 juillet 2015 souligne la nécessité de rétablir la confiance avec les autorités grecques, condition préalable pour un éventuel accord sur un nouveau programme du Mécanisme européen de stabilité (MES). La Grèce a pris l'engagement de légiférer sans délai sur une première série de mesures, prises en accord avec les institutions. Les plus importantes portent sur une rationalisation du régime de TVA, l'amélioration de la viabilité à long terme du système des retraites, la garantie de la pleine indépendance juridique d'ELSTAT et la mise en œuvre de dispositions pertinentes du traité sur la stabilité, afin qu'une décision puisse être prise pour négocier un protocole d'accord. Pour aboutir à une conclusion positive de ce protocole d'accord, les mesures de réforme présentées par la Grèce doivent être renforcées dans un certain nombre de domaines. Le sommet de la zone euro a pris note des besoins de financement urgents de la Grèce. L'enveloppe totale d'un nouveau programme éventuel du MES devrait inclure la constitution d'un fonds de réserve de 10 à 25 milliards d'euros pour le secteur bancaire. Une décision doit être prise rapidement sur un nouveau programme pour que les banques puissent rouvrir. Dans le cadre d'un éventuel programme futur du MES, l'Eurogroupe est prêt à envisager des mesures supplémentaires pour faire en sorte que les besoins bruts de financement demeurent à un niveau soutenable. Pour contribuer à soutenir la croissance et la création d'emplois en Grèce, la Commission travaillera étroitement avec les autorités en vue de financer l'activité économique, et fera une proposition visant à augmenter le niveau de préfinancement afin de donner une impulsion immédiate aux investissements.

Le 16 juillet, l'Eurogroupe a salué dans une déclaration l'adoption par le Parlement grec des mesures correspondant aux engagements visés dans la déclaration précitée du sommet du 12 juillet. Également le 16 juillet, la BCE, prenant acte de ces éléments positifs, a approuvé un relèvement de 900 M€ du montant des liquidités d'urgence (ELA) en faveur des banques grecques.

Déclaration du sommet de la zone euro (12 juillet 2015): <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/07/pdf/20150712-eurosummit-statement-greece/>

Déclaration de l'Eurogroupe sur la Grèce (16 juillet 2015): [http://www.consilium.europa.eu/press-releases-pdf/2015/7/40802200889\\_en.pdf](http://www.consilium.europa.eu/press-releases-pdf/2015/7/40802200889_en.pdf)

Conférence de presse de Mario Draghi (16 juillet 2015): <http://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2015/html/is150716.en.html>

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 16 juillet 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelles : « En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, les programmes d'achats d'actifs se poursuivent sans difficultés. Comme nous l'avons expliqué à différentes reprises, nos achats d'actifs, à hauteur de 60 milliards d'euros par mois, devraient être effectués jusqu'à fin septembre 2016 et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. En procédant à son évaluation, le Conseil des gouverneurs suivra sa stratégie de politique monétaire et se focalisera sur les tendances en matière d'inflation et sur les perspectives de stabilité des prix à moyen terme. Les évolutions récentes sur les marchés financiers, qui traduisent en partie un renforcement des incertitudes, n'ont pas altéré l'évaluation du Conseil des gouverneurs allant dans le sens d'une extension de la reprise économique dans la zone euro et d'une remontée progressive des taux d'inflation au cours des prochaines années. L'orientation de la politique monétaire de la BCE demeure accommodante, tandis que les anticipations d'inflation fondées sur les marchés se sont globalement stabilisées ou ont continué de se redresser depuis début juin. Les informations récentes semblent encore indiquer une poursuite de la transmission de nos mesures de politique monétaire sur le coût et la disponibilité du crédit pour les entreprises et les ménages. Nos mesures continuent donc de contribuer à la croissance économique, à une réduction de la sous-utilisation des capacités de production et à une expansion de la monnaie et du crédit. La mise en œuvre intégrale de l'ensemble de nos mesures de politique monétaire ramènera durablement les taux d'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme et renforcera l'ancrage solide des anticipations d'inflation à moyen et long terme. »

### Banque de France

#### Enquête annuelle de la Banque de France sur le surendettement des ménages en 2014

Selon l'étude, le nombre des dossiers déposés auprès des commissions de surendettement a augmenté de 3,5 % en 2014, à 230 935 cas. Le nombre de dossiers recevables s'est établi à 205 787. La part des personnes seules (divorcés, célibataires ou veufs) demeure majoritaire (64,6 %). Les dettes immobilières représentent 31,3 % de l'endettement global et sont présentes dans 11,8 % des dossiers. Leur montant moyen est d'EUR 106 407. Les dettes à la consommation représentent 45,9 % de l'endettement global.

[https://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/La\\_Banque\\_de\\_France/enquete-typo-surend-menages-2014.pdf](https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/La_Banque_de_France/enquete-typo-surend-menages-2014.pdf)

#### Rapport annuel du Haut Conseil de stabilité financière

Le HSCF présente son rapport annuel en juin 2015. Il aborde la reprise de la croissance en zone euro, les évolutions des marchés financiers face à un environnement macroéconomique encore fragile, mais aussi l'impact des taux d'intérêts bas sur les acteurs et les marchés ainsi que les risques pour la stabilité financière. D'autres aspects sont également abordés tels que le taux d'épargne des ménages français en 2014, la nouvelle progression du taux de marge des entreprises après trois années de baisse, mais aussi l'évolution du secteur bancaire et les transformations engagées face à une rentabilité qui n'est pas revenue à son niveau d'avant la crise.

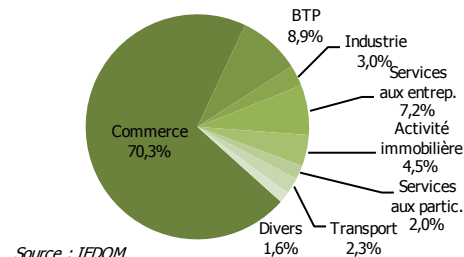
[http://www.economie.gouv.fr/files/hcsf\\_rapport\\_annuel\\_062015.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/hcsf_rapport_annuel_062015.pdf)

## Recul des incidents de paiement sur effets au 1<sup>er</sup> semestre 2015

Au 30 juin 2015, le montant cumulé des incidents de paiement sur effets s'inscrit en repli par rapport au premier semestre 2014 (-14,5 % à 3,2 millions d'euros).

Le secteur du commerce concentre à lui seul 70,3 % du montant des incidents de paiement enregistrés au cours des six premiers mois de l'année (+11,2 points sur un an). Viennent ensuite les secteurs du BTP (8,9 %, +0,4 point) et des services aux entreprises (7,2 %, -6,1 points), les autres secteurs d'activité regroupant moins de 5 % du montant cumulé des incidents de paiement sur effets.

## Répartition par secteur d'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2015

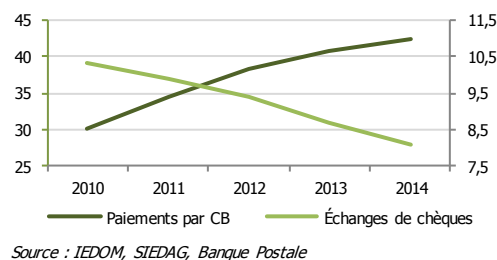


## Progression des paiements par carte bancaire et repli du recours au chèque

La tendance observée en Martinique au cours des dernières années est la même qu'au niveau national : le recours au chèque décroît, au profit de l'utilisation de la carte bancaire qui conforte sa première place en nombre de transactions. Entre 2010 et 2014, le nombre de paiements par carte a connu une croissance de 40,3 %, le nombre de retraits dans les automates bancaires a augmenté de 4,7 %, alors que le nombre de chèques échangés est en recul de 21,4 %.

L'utilisation de la carte bancaire, comparativement à celle du chèque, permet en effet de mieux répondre aux deux principales attentes des consommateurs et des commerçants, à savoir la rapidité et la sécurité des transactions.

## Usage de la carte bancaire et du chèque (en millions d'unités)



# BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

## Conjoncture économique : quelques signes d'amélioration en début d'année

L'IEDOM a publié son bulletin trimestriel de conjoncture pour la Martinique, qui fait ressortir quelques signes d'amélioration de l'activité économique au premier trimestre. Le climat des affaires est sensiblement mieux orienté que par le passé, l'indicateur du climat des affaires se situant à un niveau très proche de sa moyenne de longue période, pour la première fois depuis plus de six ans. La consommation des ménages donne quelques signes de reprise et l'investissement progresse. Toutefois, le marché du travail reste dégradé, avec un chômage en hausse. Sur le plan sectoriel, le commerce semble évoluer favorablement, mais la situation est plus mitigée pour le BTP. S'agissant du tourisme, la croisière connaît un indéniable succès, alors que la situation reste globalement difficile dans l'hôtellerie. Tendances conjoncturelles est disponible en ligne : <http://www.iedom.fr/martinique/publications-47/les-notes-expresses-247/les-notes-expresses-tendances-220/juin-2015.html>

## Chômage : taux moyen de 19,4 % en 2014

L'INSEE a rénové les modalités de réalisation de l'Enquête Emploi. Désormais, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est évalué dans les DOM comme en métropole tout au long de l'année et non plus uniquement sur le deuxième trimestre. Compte tenu du changement de méthode, ce taux ne peut être comparé directement avec le dernier taux publié.

Pour la Martinique, le taux de chômage moyen s'élève à 19,4 % en 2014. Il est sensiblement plus élevé que le taux observé en métropole (9,9 %), mais il est inférieur à celui des autres DOM. En Martinique, comme en métropole, le genre impacte peu le taux de chômage, mais l'âge est un facteur déterminant. Ainsi, chez les moins de 25 ans, le taux de chômage atteint 50,6 %.

## Activité, emploi et chômage en Martinique

		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Ensemble	15 ans ou plus	51,6%	41,6%	19,4%
	15-64 ans	65,4%	52,6%	19,6%
	15-24 ans	26,6%	13,1%	50,6%
	25-49 ans	81,4%	64,3%	21,0%
	50-64 ans	63,1%	56,3%	10,9%
Hommes	15 ans ou plus	54,2%	44,0%	18,9%
	15-64 ans	67,7%	54,8%	19,1%
Femmes	15 ans ou plus	49,6%	39,8%	19,9%
	15-64 ans	63,6%	50,9%	20,0%

Source : INSEE, Enquête Emploi 2014.

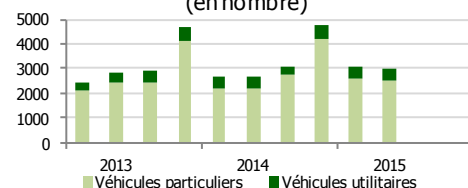
L'Enquête Emploi de l'INSEE est disponible en ligne : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=23&ref\\_id=23088](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=23088)

## Ventes de véhicules : repli au deuxième trimestre

Les ventes de véhicules neufs sont en baisse au deuxième trimestre à 2 997 (-2,2 %) mais restent favorablement orientées sur un an (+10,4 %). Dans le détail, les immatriculations de véhicules utilitaires sont en hausse (+6,6 % sur le trimestre à 504), alors que celles concernant les particuliers sont en repli (-3,8 % à 2 493).

Dans la catégorie des véhicules de tourisme, la part des modèles français se contracte (-0,4 point sur le trimestre) au profit des marques étrangères (+0,4 point à 62,0 % de part de marché). De plus, la part du diesel dans le parc poursuit son repli (-9,9 points sur un an) pour atteindre 45,8 % à fin juin 2015.

## Immatriculations de véhicules neufs (en nombre)



## Conseil général : stabilité financière et baisse de l'endettement en 2014

La situation financière du Département est stable en 2014. En effet, l'encours de dettes continue de décroître, alors que la capacité d'autofinancement est en léger repli, à 43 millions d'euros, les recettes réelles de fonctionnement progressant à un rythme légèrement inférieur à celui des dépenses de même nature.

Dans les dépenses de fonctionnement, les subventions octroyées s'élèvent à 402 millions d'euros, soit plus des deux-tiers des dépenses réelles (dont 289 millions d'aides à la personne). Pour leur part, les dépenses de personnel représentent 125 millions d'euros.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 92 millions d'euros pour 89 millions d'euros de recettes.

A 284 millions d'euros, l'endettement reste important, mais continue de décroître. La capacité d'autofinancement permet de faire face aux remboursements d'emprunts (en 2014, la capacité de désendettement s'établit à 6,6 ans).

### Comptes administratifs simplifiés du Département

(en millions d'euros)	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2014/2013	
<b>Recettes réelles de fonct.</b>	556	591	599	607	634	27	4,4%
<b>Dépenses réelles de fonct.</b>	515	538	543	563	591	28	5,0%
Charges de personnel	107	111	112	116	125	9	7,9%
Achats et charges externes	43	45	44	45	50	5	10,7%
Subventions et contingents	345	364	372	387	402	15	3,8%
Capacité d'autofinancement	41	53	56	44	43	-1	-2,9%
<b>Recettes d'investissement</b>	83	91	112	97	89	-8	-8,4%
<b>Dépenses d'investissement</b>	91	88	115	106	92	-14	-13,1%
Dépenses d'invest. directes	31	36	37	46	47	1	2,7%
Subv. d'équipement versées	15	13	12	14	17	2	15,4%
Remb. en capital des emprunts	27	28	30	29	26	-2	-8,5%
Besoin de financement	8	-3	3	9	3	-6	ns
<b>Annuité des dettes bancaires</b>	38	39	40	38	35	-3	-8,7%
<b>Encours des dettes bancaires</b>	351	334	315	296	284	-11	-3,9%

Sources : Ministère de l'Economie et des Finances, DRFIP de Martinique

## ACTUALITÉ RÉGIONALE

### Coopération régionale : 36<sup>e</sup> sommet de la CARICOM à Barbade

Les chefs de gouvernement de la région se sont réunis à Barbade du 2 au 4 juillet 2015, pour le sommet annuel de la CARICOM sous la présidence du 1<sup>er</sup> ministre barbadien, Freundel Stuart. Les discussions ont porté sur les préoccupations énergétiques, le changement climatique, la criminalité et la sécurité, les finances, le transport régional et les objectifs de développement post 2015.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

### INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- mai 2015	131,4	+0,1 %	+0,6 %
<b>Chômage</b> (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- avril 2015	44 047	+0,3 %	+0,3 %
<b>Allocations chômage</b> (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- mars 2015	22 288	-2,7 %	+1,2 %
<b>RSA</b> (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés <i>Données non consolidées</i>	- mai 2015	43 353	+5,2 %	+3,4 %
<b>Commerce extérieur</b> (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- avril 2015	241,3	-1,7 %	-3,8 %
	Hors produits pétroliers		173,6	-9,1 %	+2,9 %
	Exportations (millions d'euros)	- avril 2015	36,8	-25,5 %	-33,9 %
	Hors produits pétroliers		18,6	19,4 %	+0,7 %
<b>Grande distribution</b> (source : DIECCTE)	Taux de couverture mensuel	- avril 2015	15,2 %		-6,9 pts
	Hors produits pétroliers		10,7 %		-0,2 pt
<b>Indicateurs de vulnérabilité</b> (source : IEDOM)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- avril 2015	46,7	+2,6 %	-4,5 %
		- cumul annuel	182,1		-0,4 %
<b>Indicateurs de vulnérabilité</b> (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- mai 2015	15 625	+0,6 %	-5,9 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- mai 2015	2 420	+0,1 %	-5,1 %

### INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- juin 2015	108 967	-7,2 %	-1,7 %
		- cumul annuel	833 835		-2,3 %
<b>Trafic maritime</b> (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- juin 2015	0	nd	nd
		- cumul annuel	190 049		+38,0 %
<b>Construction</b> (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- mars 2015	16 236	+21,7 %	+9,1 %
		- cumul annuel	43 556		+0,3 %
<b>Immatriculations</b> (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- juin 2015	1 052	+61,1 %	+34,0 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- juin 2015	204	+46,8 %	-7,3 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		6 062		+12,9 %

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

## Taux d'intérêt légal 1er semestre 2015 - JORF du 27/12/2014

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/15)					
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
	4,06%	1,00%	1,00%	1,50%	2,00%	0,75%
Autres cas :	0,93%					

\* hors prime d'Etat

## Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0500%	-0,0270%	-0,0800%	-0,0600%	-0,0640%	-0,0140%	0,0500%	0,1640%

## Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

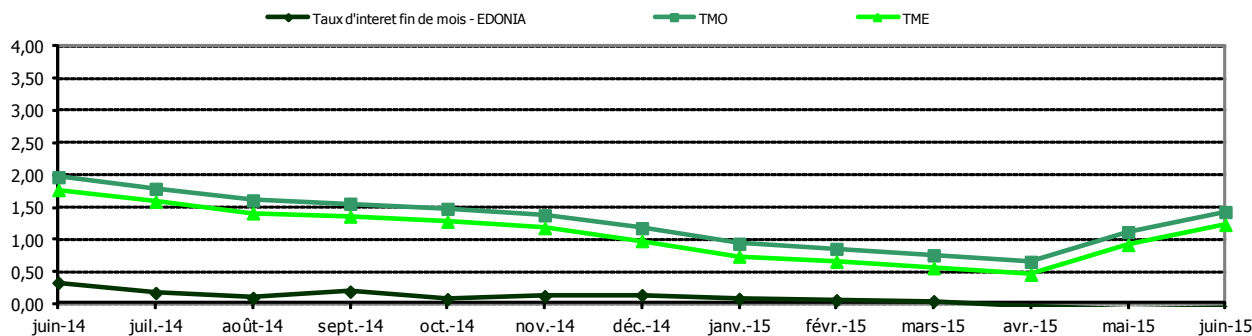
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
0,56%	0,46%	0,92%	1,23%	0,76%	0,66%	1,12%	1,43%

## Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	4,13%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,45%
Prêts à taux variable	3,76%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,81%
Prêts-relais	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,45%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	13,24%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,04%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,52%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,83%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	8,48%	Découverts en compte	13,24%

( 1 ) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

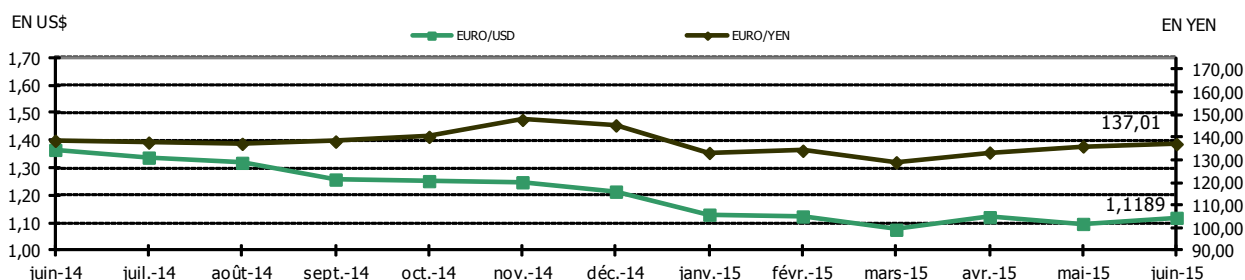
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,1189	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,6416	EURO/SRD (Surinam)	3,765
EURO/JPY (Japon)	137,0100	EURO/BWP (Botswana)	10,9983	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9963
EURO/CAD (Canada)	1,3839	EURO/SCR (Seychelles)	14,6889	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,2847
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7114	EURO/MUR (Maurice)	38,9783	EURO/BBD (La Barbade)	2,2305
EURO/SGD (Singapour)	1,5068	EURO/BRL (Brésil)	3,4699	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,0908
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6740	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,0172	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3593,8122	EURO/XCD (Dominique)	3,0111	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 1, bd du Général de Gaulle - CS 50512 - 97206 Fort-de-France Cedex

Achevé d'imprimer le juillet 2015 - Dépôt légal : juillet 2015 - ISSN 1240-3822